

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1402

16 décembre 2005

### SOMMAIRE

Acqua Marcia Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67253	Innovative Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .	67274
Arbre Mondial Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	67277	Inter-Concept, S.à r.l., Wahl . . . . .	67285
Ariane Composite Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	67272	InterCom Communication S.A., Wasserbillig . . . . .	67251
Ariane Composite Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	67272	International Moco Services S.A., Luxembourg . . . . .	67272
Arta Grafica Luxe S.A., Luxembourg . . . . .	67273	International Moco Services S.A., Luxembourg . . . . .	67272
Ataraxia S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	67291	Intervalor S.A., Luxembourg . . . . .	67284
BEE S.A., Luxembourg . . . . .	67250	Invest Komaba S.A., Luxembourg . . . . .	67254
Boulangerie-Pâtisserie Chris, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67273	Invest Komaba S.A., Luxembourg . . . . .	67254
Building Imperial S.A., Luxembourg . . . . .	67271	Invest Komaba S.A., Luxembourg . . . . .	67255
Carles S.A., Luxembourg . . . . .	67252	Jabil Luxembourg Manufacturing, S.à r.l., Münsbach . . . . .	67286
Cauren S.A.H., Luxembourg . . . . .	67255	Justap Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	67277
Churchill Invest S.A. . . . .	67255	Justelle Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	67280
Compagnie Financière de Placements S.A., Luxembourg . . . . .	67286	Land of Art S.A., Luxembourg . . . . .	67293
Compagnie Financière Otto, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67263	Landesbank Saar, Niederlassung Luxemburg, Luxembourg . . . . .	67284
Continental Credit Holding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	67251	Laser 2000 S.A., Windhof . . . . .	67271
Dredging International (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	67282	LuxiPrivilege Conseil S.A., Luxembourg . . . . .	67253
Egeria Luxembourg S.A.H., Luxembourg . . . . .	67279	Luxopart Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67276
Electro-Nelca, S.à r.l., Differdange . . . . .	67255	M Group S.A., Luxembourg . . . . .	67254
Enemge S.A.H., Luxembourg . . . . .	67281	MATSC S.C., Luxembourg . . . . .	67256
Energie et Technique, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67276	Mer Bleue Charter S.A., Luxembourg . . . . .	67294
Entreprise de Toiture J. Zender et Cie, S.à r.l., Kehlen . . . . .	67255	Mer Bleue Charter S.A., Luxembourg . . . . .	67294
Euro Patrimoine S.A., Luxembourg . . . . .	67271	Merrill Lynch European Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67292
Europe Air Service S.A., Luxembourg . . . . .	67279	Muller Pneus, S.à r.l., Dickweiler . . . . .	67272
Expertise et Solutions en Télécommunications Benelux S.A., Windhof . . . . .	67271	MW Maritime Charters S.A., Luxembourg . . . . .	67294
Fiduplan S.A., Luxembourg . . . . .	67253	MW Maritime Charters S.A., Luxembourg . . . . .	67295
Gerd Buss Aktiengesellschaft, Luxembourg . . . . .	67276	MW Maritime Charters S.A., Luxembourg . . . . .	67295
Gestador S.A., Luxembourg . . . . .	67281	MW Maritime Charters S.A., Luxembourg . . . . .	67296
Grenat S.A., Luxembourg . . . . .	67274	Octide Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67282
H.H. Agency International S.A., Hygiene and Health, Luxembourg . . . . .	67278	(La) One S.A., Luxembourg . . . . .	67280
Hartwig & Kentner Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67293	Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg . . . . .	67287
Hoxter S.A., Luxembourg . . . . .	67291	Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg . . . . .	67288
Immo MD S.A., Luxembourg . . . . .	67253	OTPP Power Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67264
		Otto Financière Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67263
		Otto International Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67271
		Otto Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67256
		Otto Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67256

Otto Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	67256	Small Cap Investment Holding S.A., Luxembourg	67274
Otto Luxinvest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67263	Société Européenne de Développement et d'Orga-	
Papeterie Berens, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67252	nisation (SEDO), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67252
Porrentruy-Lux S.A., Luxembourg . . . . .	67280	Socinvest S.A., Luxembourg . . . . .	67279
ProLogis France XLV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67284	Sualc, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67270
ProLogis France XLV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67292	Terra Consulting, GmbH, Luxembourg . . . . .	67251
Pronuphar S.A., Luxembourg . . . . .	67256	TKM Holding A.G., Luxembourg . . . . .	67281
Rapidcity S.A., Luxembourg . . . . .	67289	TLux Participations S.A. . . . .	67278
Rapidcity S.A., Luxembourg . . . . .	67291	TLux Participations S.A., Luxembourg . . . . .	67278
Ray Investment, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	67250	Took Services S.A., Luxembourg . . . . .	67284
Red Dog Communications S.A., Senningerberg . .	67275	Took Services S.A., Luxembourg . . . . .	67284
SA.BA.FI. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	67273	Trident Gestion et Finance, S.à r.l., Luxembourg .	67286
SACEC S.A., Luxembourg . . . . .	67282	W.E.B., World Exchange Business S.A., Luxem-	
Samaro Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	67277	bourg . . . . .	67283
Scudder Alpha Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	67282	W.E.B., World Exchange Business S.A., Luxem-	
Scudder Alpha Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	67282	bourg . . . . .	67283
Scudder Global Opportunities Funds, Sicav, Luxem-		W.E.B., World Exchange Business S.A., Luxem-	
bourg . . . . .	67285	bourg . . . . .	67283
Scudder Global Opportunities Funds, Sicav, Luxem-		W.E.B., World Exchange Business S.A., Luxem-	
bourg . . . . .	67285	bourg . . . . .	67283
Silex.Com S.A., Luxembourg . . . . .	67253	W.E.B., World Exchange Business S.A., Luxem-	
Sixty Wall Street Luxembourg, S.à r.l., Luxem-		bourg . . . . .	67283
bourg . . . . .	67275	Xacat Investments S.A., Luxembourg . . . . .	67283

**BEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 67.997.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 septembre 2004*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

4. L'Assemblée Générale décide à l'unanimité le renouvellement des mandats de Monsieur Raphaël Zerbib, Monsieur Harold Bokobza et Monsieur Lionel Bokobza au poste d'Administrateur et le remplacement de la société BCCB CORPORATE LTD par la société BCCB INCORPORATED LTD au poste de Commissaires aux Comptes. Les mandats ainsi attribués expireront à l'Assemblée Générale à tenir en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068981.3/4181/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**RAY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 104.766.

En date du 15 mars 2005, les associés de la société RAY INVESTMENT, S.à r.l. ont accepté le transfert de:

- 58 parts sociales de CDR RAY INVESTOR, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg à CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- 42 parts sociales de ML RAY INVESTOR, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg à ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

En conséquence:

- CDR RAY INVESTOR, S.à r.l. détient 231 parts sociales;

- CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l. détient 58 parts sociales;

- ML RAY INVESTOR, S.à r.l. détient 236 parts sociales;

- ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l. détient 42 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069097.3/581/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**CONTINENTAL CREDIT HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.335.

—  
EXTRAIT

*Clôture de liquidation*

Par jugement rendu en date du 14 juillet 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième chambre, après avoir entendu Monsieur le Juge Commissaire Jean-Paul Meyers, en son rapport oral, le Liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société CONTINENTAL CREDIT HOLDING LUXEMBOURG S.A., avec siège social statutaire à L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen, de fait sans siège social connu.

Ce même jugement a mis les frais à la charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> C. Collarini

*Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108294.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

---

**TERRA CONSULTING, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 32.661.

—  
EXTRAIT

*Clôture de liquidation*

Par jugement rendu en date du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième chambre, après avoir entendu Monsieur le Juge Commissaire Jean-Paul Meyers, en son rapport oral, le Liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société TERRA CONSULTING, GmbH, avec siège social statutaire à L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance.

Ce même jugement a mis les frais à la charge de la masse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> C. Collarini

*Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108295.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

---

**InterCom COMMUNICATION S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg.  
H. R. Luxemburg B 75.895.

—  
*Auszug zur Veröffentlichung*

*im Mémorial, Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg*

Anlässlich der Verwaltungsratssitzung vom 23. Juli 2004 wurde festgestellt, dass die Aktionäre der Gesellschaft durch die Einzahlung von EUR 11.059,57 am 21. Juli 2004 auf das Konto der Gesellschaft bei der BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG das Gesellschaftskapital zu 100% eingezahlt haben.

Für die Hinterlegung beim Amtsgericht Luxemburg.

Wasserbillig, den 23. Juli 2004.

*Für den Verwaltungsrat*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068400.3/1051/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'ORGANISATION (SEDO), S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 25.012.

—  
EXTRAIT

*Clôture de liquidation*

Par jugement rendu en date du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième chambre, après avoir entendu Monsieur le Juge Commissaire Jean-Paul Meyers, en son rapport oral, le Liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'ORGANISATION (SEDO), S.à r.l., avec siège social statutaire à L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.

Ce même jugement a mis les frais à la charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> C. Collarini

*Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108296.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

---

**PAPETERIE BERENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 19.779.

—  
EXTRAIT

*Clôture de liquidation*

Par jugement rendu en date du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième chambre, après avoir entendu Monsieur le Juge Commissaire Jean-Paul Meyers, en son rapport oral, le Liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société PAPETERIE BERENS, S.à r.l., avec siège social statutaire à L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Sauvage.

Ce même jugement a mis les frais à la charge de la masse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Pour extrait conforme

M<sup>e</sup> C. Collarini

*Liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(108297.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

---

**CARLES S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
H. R. Luxemburg B 83.690.

—  
*Auszüge aus der außerordentlichen Gesellschafter-Versammlung vom 31. Oktober 2002*

Herr Bernard de Maria, wohnhaft in F-91300 Massy, tritt mit sofortiger Wirkung von seiner Tätigkeit als Administrateur-délégué zurück. Die Gesellschaft kann folglich nicht mehr durch seine alleinige Unterschrift verpflichtet werden.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE-WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068488.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**IMMO MD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.  
R. C. Luxembourg B 84.983.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour compte de IMMO MD S.A.*

FIDUPLAN S.A.

Signature

(068397.3/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**SILEX.COM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 77.146.

L'assemblée Générale des actionnaires s'est réunie ce jour et a décidé à l'unanimité de transférer le siège de la Société du 4/6, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg au 1, rue de Nassau, L-2213, Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11632. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068398.3/1051/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**FIDUPLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.  
R. C. Luxembourg B 44.563.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPLAN S.A.

Signature

(068399.3/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**ACQUA MARCIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

(068402.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**LuxiPrivilege CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 46.389.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*LuxiPrivilege CONSEIL S.A.*

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(068426.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**M GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 67.814.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 27 juillet 2005 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2005;
- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

*Pour M GROUP S.A. Holding*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12128. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068422.3/1005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**INVEST KOMABA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 76.703.

Le soussigné IB MANAGEMENT SERVICES S.A., a décidé par la présente de démissionner de son mandat de commissaire aux comptes dans la société INVEST KOMABA S.A. avec effet immédiat et pour le contrôle de comptes annuels non encore achevé.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

IB MANAGEMENT SERVICES S.A.

C. Beffort / D. Buche

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12273. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068410.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**INVEST KOMABA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 76.703.

Le soussigné INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A., a décidé par la présente de démissionner de sa fonction d'Administrateur dans la société INVEST KOMABA S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A.

C. Beffort / D. Buche

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12277. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068411.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**INVEST KOMABA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 76.703.

Le soussigné THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., a décidé par la présente de démissionner de sa fonction d'Administrateur dans la société INVEST KOMABA S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A.

C. Beffort / D. Buche

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12287. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann*

(068417.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**INVEST KOMABA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 76.703.

Le soussigné VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., a décidé par la présente de démissionner de sa fonction d'Administrateur dans la société INVEST KOMADA S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.

C. Beffort / D. Buche

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068415.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**CHURCHILL INVEST S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

R. C. Luxembourg B 59.803.

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l. met fin à la convention de domiciliation conclue avec CHURCHILL INVEST S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068423.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**ELECTRO-NELCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4556 Differdange, 39, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 17.041.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068427.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**ENTREPRISE DE TOITURE J. ZENDER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 58.174.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068428.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**CAUREN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 29.619.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2005 à Luxembourg*

L'assemblée constate que les mandats de Monsieur Roger L. Biver en tant qu'administrateur et administrateur-délégué de la société et de Monsieur François Peusch en tant que commissaire aux comptes n'ont pas été renouvelés et que ces personnes ne font plus partie des organes sociaux de la société.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12330. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068511.3/3842/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.673.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068436.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.673.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068435.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**OTTO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.673.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068433.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**PRONUPHAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 66.417.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068429.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**MATSC, Société Civile.**

**Capital social: EUR 5.628.770,-.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg E 187.

STATUTS

(Mise à jour le 1<sup>er</sup> mars 2005)

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société civile (la «Société») régie par les articles 1832 et suivants du Code civil tels que complétés par les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les lois subséquentes dans la mesure où elles s'appliquent aux sociétés civiles.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, de bons de souscription d'actions, d'obligations, titres d'emprunt, bons de caisse et autres valeurs, ainsi que la propriété, l'administration et le développement de son portefeuille. La Société peut également détenir des parts dans des sociétés de personnes.

La Société pourra exercer toutes activités et toutes opérations estimées utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

**Art. 3.** La dénomination de la Société est MATSC.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre commune du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple prévue à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée de trente ans. Pendant cette période, la dissolution anticipée pourra être décidée par l'assemblée générale des associés statuant à la majorité des deux tiers prévue à l'article 15 des présents statuts.

Chaque associé aura la faculté de dénoncer sa participation à la date du trentième anniversaire de la Société et à partir de cette date à l'expiration de chaque troisième année de calendrier, chaque fois moyennant un préavis d'un an à donner par lettre recommandée à la Société et aux autres associés.

**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à la somme de EUR 5.628.770 (cinq millions six cent vingt-huit mille sept cent soixante-dix euros) divisé en 562.877 parts de 10 EUR chacune, attribuées aux associés en représentation de leurs apports respectifs, à savoir:

Alt Charles . . . . .	2.500 Parts
Amathieu Lorris . . . . .	4.000 Parts
Amelot Bertrand . . . . .	1.900 Parts
Anderson Peter . . . . .	5.500 Parts
Assis Genine . . . . .	1.125 Parts
Averlant Jacques . . . . .	600 Parts
Baillagou Pierre . . . . .	2.500 Parts
Biraghi Marco . . . . .	1.000 Parts
Bonneviale Brice . . . . .	2.500 Parts
Bottomley Paul . . . . .	2.500 Parts
Boussage Patrick . . . . .	1.500 Parts
Broquin Marc . . . . .	2.000 Parts
Bunt Nancy . . . . .	2.000 Parts
Bussoli Louis . . . . .	1.500 Parts
Caldwell Robin . . . . .	3.000 Parts
Carlier Lisiane . . . . .	750 Parts
Chartier Loic . . . . .	1.000 Parts
Chateau Isabelle . . . . .	1.000 Parts
Chen Sin-Fook . . . . .	1.000 Parts
Crevecoeur Gérard . . . . .	2.500 Parts
Darsy Laurence . . . . .	1.500 Parts
Dattee-Vernat Bénédicte . . . . .	2.500 Parts
Deffrasnes Philippe . . . . .	3.000 Parts
Delaunay Christine . . . . .	1.500 Parts
Desmidt Guy . . . . .	1.500 Parts
Dodge Bryan . . . . .	1.100 Parts
Douheret Blandine . . . . .	750 Parts
Dupreez Peter . . . . .	2.250 Parts
Durand Claude . . . . .	2.500 Parts
Elorza Enrique . . . . .	1.100 Parts
Esposito Philippe . . . . .	3.000 Parts
Estienne Frédéric . . . . .	1.500 Parts
Evangelista Paulo César . . . . .	1.000 Parts
Falaschi Jean-Pierre . . . . .	2.500 Parts
Fassier Armelle . . . . .	500 Parts
Fevzi Elmas . . . . .	1.500 Parts
Figueira Luis Carlos . . . . .	2.500 Parts
Fitzgerald Mark . . . . .	2.500 Parts
Foulon Daniel . . . . .	2.200 Parts
Frenkian Michael . . . . .	1.650 Parts
Fryda Hervé . . . . .	1.500 Parts
Garonnat Mireille . . . . .	750 Parts
Gimat Denis . . . . .	1.125 Parts
Glander Margaret . . . . .	1.500 Parts
Goossens Derek . . . . .	4.000 Parts
Guillon Pierre-Antoine . . . . .	1.500 Parts
Guinot Dominique . . . . .	4.000 Parts
Haemers Arnaud . . . . .	450 Parts
Hodenus Karl . . . . .	2.000 Parts
Hogg David . . . . .	2.500 Parts
Hu Chong . . . . .	2.500 Parts
Hulin Xavier . . . . .	1.650 Parts

Jary Jean-Marc . . . . .	1.500 Parts
Jolly Remi . . . . .	3.000 Parts
King Robert. . . . .	650 Parts
Kwasny Echterhagen Rudiger. . . . .	2.000 Parts
Labourt Ibarre Pierre . . . . .	2.000 Parts
Laguillez Jean-Yves . . . . .	5.500 Parts
Lalouette Vincent . . . . .	1.500 Parts
Lastennet Edouard . . . . .	2.000 Parts
Laugerette Thierry . . . . .	2.000 Parts
Lempereur Eric . . . . .	2.500 Parts
Lenfant Pascal . . . . .	500 Parts
Levet Jean-Pierre. . . . .	2.000 Parts
Löf Bengt. . . . .	2.500 Parts
Mathieu Alain . . . . .	5.000 Parts
Milbrath Peter. . . . .	2.500 Parts
Mirra Frédéric. . . . .	750 Parts
Molitor Patrick . . . . .	2.500 Parts
Mosser Bernard . . . . .	4.500 Parts
Mucha Wociech . . . . .	1.500 Parts
Newton Tony . . . . .	2.500 Parts
Norelius Per . . . . .	2.000 Parts
Oxley Colin. . . . .	2.500 Parts
Parr Christopher . . . . .	2.500 Parts
Porzgen Dirk. . . . .	2.000 Parts
Prautzsch Volker. . . . .	1.500 Parts
Rabiet Christophe. . . . .	1.320 Parts
Raulin Marielle. . . . .	3.000 Parts
Raveneau Philippe . . . . .	4.500 Parts
Raynaud Lionel . . . . .	1.500 Parts
Reid Graham . . . . .	1.500 Parts
Richardson Martin A. . . . .	1.500 Parts
Roesky Reiner. . . . .	2.500 Parts
Roma Marco . . . . .	4.100 Parts
Roux Elise . . . . .	2.000 Parts
Saucier François . . . . .	2.500 Parts
Simon Thomas . . . . .	1.125 Parts
Simonin Fabien . . . . .	1.500 Parts
Taquet Pascal . . . . .	750 Parts
Touzo Bruno. . . . .	1.500 Parts
Trassard Jean-Christophe. . . . .	2.000 Parts
de la Tribouille Valérie . . . . .	1.200 Parts
Valdelievre Benoît. . . . .	2.000 Parts
Valmary Eric . . . . .	3.000 Parts
Wohrmeyer Christoph. . . . .	3.000 Parts
Wolf Nicolas. . . . .	2.000 Parts
Ziegler Guido . . . . .	3.000 Parts
Broz Vaclav . . . . .	650 Parts
Chassaing Philippe. . . . .	2.500 Parts
Engel Louis . . . . .	1.400 Parts
Eronat Volkan . . . . .	2.000 Parts
Faynot Benoît . . . . .	500 Parts
Garden Daniel. . . . .	2.200 Parts
Gires Valérie. . . . .	1.000 Parts
Lamotte Jacky . . . . .	850 Parts
Landry Anne . . . . .	1.000 Parts
Lebre Eric . . . . .	1.500 Parts
Lopez de Azcona Diego . . . . .	1.600 Parts
Pellerin Bruno. . . . .	500 Parts
Plancon Marc. . . . .	600 Parts
Ribeiro Nuno . . . . .	1.000 Parts
Riou Arnaud . . . . .	1.000 Parts

Seymore Norman . . . . .	1.500 Parts
Tengattini Tullio . . . . .	1.600 Parts
Terrade Jean-Marc . . . . .	500 Parts
Tricotelle Jacky . . . . .	1.200 Parts
Trzewiczynska Agata . . . . .	1.000 Parts
Ado Valentin . . . . .	1.000 Parts
Caraux Catherine . . . . .	1.500 Parts
de la Gorce Marie Christine . . . . .	1.500 Parts
Gordien Marie . . . . .	750 Parts
Muller Laurence . . . . .	1.500 Parts
N'Guyen Ngoc Tung . . . . .	1.800 Parts
Robin Jean Paul . . . . .	750 Parts
Saint Cricq Christophe . . . . .	800 Parts
Soubranne Alain . . . . .	1.300 Parts
Tassin Jean . . . . .	800 Parts
Amestoy Jean Pierre . . . . .	3.700 Parts
Asseraf Frédéric . . . . .	2.700 Parts
Astengo José . . . . .	3.000 Parts
Azevedo Ricardo . . . . .	2.000 Parts
Barr Doug . . . . .	3.788 Parts
Bergalli Walter . . . . .	3.400 Parts
Boddaert Philippe . . . . .	3.000 Parts
Bonnet François . . . . .	1.900 Parts
Brey Carlos . . . . .	1.900 Parts
Buchanan Carlton . . . . .	4.000 Parts
Comiskey John . . . . .	4.000 Parts
Cres Bruno . . . . .	2.000 Parts
Cummins Kenny . . . . .	4.000 Parts
de la Roche Aymon Guillaume . . . . .	5.100 Parts
Desbordes Hervé . . . . .	1.800 Parts
Devlin Liam . . . . .	1.916 Parts
Dieudonné Sylvestre . . . . .	1.800 Parts
Escobedo Dorothy . . . . .	600 Parts
Ferreira Sergio M. . . . .	2.800 Parts
Fischer Glenn . . . . .	1.900 Parts
Foré Philippe . . . . .	2.350 Parts
Fouchault Jacques . . . . .	3.300 Parts
Galloux Laurent . . . . .	1.500 Parts
Gnagne Agnero Pierre . . . . .	2.300 Parts
Gonzales Montse . . . . .	1.500 Parts
Hahn Hubert . . . . .	800 Parts
Hautsch Stéphane . . . . .	600 Parts
Hoste Darren . . . . .	2.200 Parts
Huisken Duane . . . . .	1.000 Parts
Jeanneau Thierry . . . . .	2.000 Parts
Jones Ted . . . . .	1.000 Parts
Koo Richard . . . . .	6.600 Parts
Latrille Julien . . . . .	2.500 Parts
Le Nedic Jean François . . . . .	2.000 Parts
Lemahieu Eric . . . . .	900 Parts
Lotti Denis . . . . .	2.000 Parts
Martos Riera Antonio . . . . .	3.700 Parts
Maume Patrice . . . . .	2.000 Parts
Mayet Didier . . . . .	2.000 Parts
Medina Aberlado . . . . .	4.800 Parts
Meslet Gendron Ghislaine . . . . .	1.900 Parts
Moses John . . . . .	3.788 Parts
Muniz Daniel . . . . .	2.200 Parts
Nunn Andrew . . . . .	3.788 Parts
Owens Richard . . . . .	1.000 Parts
Pace Corey . . . . .	800 Parts

Pagnon Bruno	1.800 Parts
Parra Medina Miguel	4.400 Parts
Puigvert Manuel	2.500 Parts
Richard Nathalie	3.900 Parts
Rivière Sylvie	1.900 Parts
Rossi Véronique	600 Parts
Saez Viviana	600 Parts
Sancho Ventura Juan José	3.900 Parts
Shackle Steve	2.200 Parts
Smigielski Jean Pierre	2.500 Parts
Tarascon Jean Claude	4.800 Parts
Théron Bernard	3.200 Parts
Thomas François	2.000 Parts
Torres Cabello José Ramon	3.700 Parts
Tourbier Philippe	1.900 Parts
Vicente Fernando	600 Parts
Vieville Georges	708 Parts
Whitfield Jim	1.000 Parts
Alarcon Beltran	1.673 Parts
Antonello Stefano	1.400 Parts
Arcolini Franco	836 Parts
Aubert Jean Paul	2.090 Parts
Ben Arriba San Augustin Eric	2.500 Parts
Bianchi Massimiliano	1.150 Parts
Blandini Ignacio	1.836 Parts
Bonassi Claude	5.994 Parts
Bonnet Jacques	1.928 Parts
Bouedec Pascal	1.321 Parts
Boutonnet Sabine	1.286 Parts
Brochard Grégory	1.286 Parts
Calvet Philippe	1.807 Parts
Caron Delphine	2.317 Parts
Casajus Bernard	1.345 Parts
Castaldi Paolo	2.049 Parts
Catalani Guiseppe	836 Parts
Cavagna Gian Pietro	500 Parts
Chapuis François	1.150 Parts
Clausier Christian	2.091 Parts
Compiègne Jean-Louis	2.025 Parts
d'Harcourt Aline	1.320 Parts
David Jean Pierre	2.090 Parts
De Freitas Catherine	1.464 Parts
De Lacam Hubert	1.136 Parts
Delas André	1.464 Parts
Della Maggiore Andrea	1.263 Parts
Deri Luca	3.886 Parts
Falcetti Stefano	1.000 Parts
Fauvarque Ludovic	1.760 Parts
Favali Manuela	2.104 Parts
Fierro Curado	1.045 Parts
Folgringer Patricia	802 Parts
Fusetti Anna Maria	1.900 Parts
Galardini Enrico	1.263 Parts
Garcia Francisc	1.742 Parts
Gasperetto G. Battista	2.320 Parts
Genet Benoît	1.464 Parts
Geri Roberto	1.150 Parts
Ghilardi Francesco	1.988 Parts
Gianni Roberto	941 Parts
Girard Jean-Eric	5.835 Parts
Gorla Valentino	1.400 Parts

Grassini Gabriella . . . . .	1.263 Parts
Guerin Patrick . . . . .	2.298 Parts
Hubo Didier . . . . .	1.807 Parts
Innocenti Paolo . . . . .	836 Parts
L'Aminot Ronan . . . . .	2.151 Parts
Larozze Philippe . . . . .	1.464 Parts
Le Got Marie . . . . .	1.321 Parts
Malfatti Sylvia . . . . .	1.150 Parts
Manicardi Roberto . . . . .	1.988 Parts
Mantovani Laura . . . . .	1.150 Parts
Marabotti Paolo . . . . .	1.502 Parts
Masson Marcel . . . . .	7.000 Parts
Michieletto Serse . . . . .	2.585 Parts
Milan Denise . . . . .	280 Parts
Montoir Hervé . . . . .	2.288 Parts
Lorenzin Orlando . . . . .	1.450 Parts
Padovan Cristian . . . . .	1.076 Parts
Pennel Stéphane . . . . .	1.321 Parts
Pillon Bernard . . . . .	1.321 Parts
Poujol Philippe . . . . .	1.807 Parts
Quemener Alain . . . . .	1.286 Parts
Roussel Jo . . . . .	2.025 Parts
Rouze Alain . . . . .	2.025 Parts
Serdoz Mario . . . . .	1.884 Parts
Taconnet François . . . . .	1.150 Parts
Taddei Stefano . . . . .	1.879 Parts
Trinchello Massimo . . . . .	1.500 Parts
Triolo Bruno . . . . .	1.597 Parts
Zeni Sergio . . . . .	4.129 Parts
Zilahi Catherine . . . . .	1.320 Parts
Atkinson Peter . . . . .	1.030 Parts
Brachet François-Guy . . . . .	1.000 Parts
Canovas Michel . . . . .	2.096 Parts
Choi Hyung-Mok . . . . .	601 Parts
Digenis George . . . . .	760 Parts
Doll Christian . . . . .	419 Parts
Dunnes Tomas . . . . .	800 Parts
Gondolf Marc . . . . .	1.736 Parts
Hsieh George . . . . .	1.600 Parts
Jackson Mike . . . . .	1.736 Parts
Klimov Vladimir . . . . .	601 Parts
Kucera Zdenek . . . . .	260 Parts
Lecoite Serge . . . . .	2.475 Parts
Lee Johnson . . . . .	601 Parts
Leong Michael . . . . .	3.471 Parts
Lindahl Clemens . . . . .	2.096 Parts
Meunier Pierre . . . . .	441 Parts
Mongellas Didier . . . . .	601 Parts
Morgenstern Uwe . . . . .	400 Parts
Morris Derrick . . . . .	1.000 Parts
Neumann Robert . . . . .	1.000 Parts
Nicklasson Ulf . . . . .	775 Parts
Ploncard Patrick . . . . .	2.400 Parts
Plummer Robert . . . . .	494 Parts
Radal Jean-Pierre . . . . .	800 Parts
Renault Jean-Pierre . . . . .	1.600 Parts
Rennison Grant . . . . .	655 Parts
Robinson Derek . . . . .	2.096 Parts
Roodsari Sarang . . . . .	601 Parts
Schatten Monika . . . . .	400 Parts
Soudier Jérôme . . . . .	400 Parts

Weber Friedrich . . . . .	839 Parts
Ziarovski Emile . . . . .	800 Parts

Le capital de la Société est susceptible d'augmentation par versements successifs des associés ou l'admission d'associés nouveaux, et de diminution par la reprise totale ou partielle des apports effectués.

Le gérant constatera les réductions de capital qui résultent du rachat des parts suite au départ d'un ou plusieurs associés dans les conditions stipulées aux articles 7 et 8 des présents statuts et procédera et publiera les modifications statutaires résultant de ces opérations. Toute modification du capital qui ne résultera pas de l'application des dispositions statutaires relève de la compétence de l'assemblée générale des associés qui statuera à la majorité prévue à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 7.** Toute réduction de capital corrélative à un rachat de parts ou à une liquidation partielle à l'occasion du retrait d'un ou plusieurs associés dans les conditions stipulées à l'article 8 des présents Statuts, deviendra effective au fur et à mesure des remboursements effectués à l'associé ou aux associés concernés par le retrait.

La réduction de capital sera échelonnée selon les possibilités de réalisation de leur participation ou, selon le cas, retardée. En effet, dans la mesure où la Société ne peut pas céder un nombre suffisant de valeurs mobilières émises par MHL permettant le remboursement de l'associé ou des associés concernés par le retrait, elle doit surseoir à la réduction ou procéder à une réduction partielle de la participation de l'associé. Celui-ci reste associé jusqu'à ce que la Société ait pu procéder à une nouvelle cession de valeurs mobilières émises par MHL permettant le remboursement de l'associé ou des associés concernés par le retrait et à une réduction de capital et lui permettre ainsi d'acquérir intégralement sa participation. La présente disposition s'applique aux héritiers et conjoint d'un associé.

Toute plus-value de cession réalisée à l'occasion de cessions de valeurs mobilières émises par MHL corrélative à une réduction de capital par la Société effectuée dans le cadre du présent article est obligatoirement attribuée intégralement à l'associé ou aux associés bénéficiaires de ladite réduction de capital en complément du prix de rachat des parts. Les autres associés sont à l'occasion de cette réduction exclus de toute distribution et n'ont aucun droit sur les plus-values ainsi réalisées par la Société.

**Art. 8.** Toute cession de parts, même par adjudication en vertu d'une ordonnance de justice, toute mise en gage, tout démembrement de propriété, toute mutation entre vifs et par décès au profit notamment d'héritiers donataires et légataires autres que le conjoint survivant et les héritiers en ligne directe, qu'elles soient réalisées au profit de tiers ou d'associés, requiert l'approbation de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité prévue à l'article 15 des présents statuts. En cas de refus d'approbation par l'assemblée générale et sauf si l'associé renonce au transfert, la Société est tenue de racheter pour un montant égal à leur valeur les parts sociales sujettes à cession dans les conditions de l'article 7 des présents statuts. Il est entendu que la valeur des parts sociales de la Société sera déterminée par référence stricte à la valeur des valeurs mobilières émises par MHL. Dans l'hypothèse d'un désaccord entre associés ou entre un associé et la Société relativement à la détermination de la valeur des parts sociales de la Société, celle-ci sera déterminée par un expert désigné par les parties qui statuera contradictoirement et en dernier ressort, conformément aux dispositions de l'article 1843-4 du code civil français.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 10.** La Société est administrée par un gérant qui sera nommé par l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple prévue à l'article 15 des présents statuts. Le gérant pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple prévue à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 11.** Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la Société et peut l'engager en toutes circonstances par sa signature individuelle. Il a tous les pouvoirs non réservés expressément par les statuts à l'assemblée générale des associés.

Il disposera notamment, en dehors des pouvoirs qui lui sont conférés par ailleurs dans les présents statuts, des pouvoirs suivants:

- décider et procéder à des réductions de capital dans les limites fixées aux articles 6 et 7 des présents statuts;
- procéder à l'acquisition de titres et notamment de valeurs mobilières émises par MHL;
- procéder au remboursement des prêts contractés par la Société;
- vendre des actifs de la Société;
- arrêter les comptes de la Société et les soumettre à l'approbation des associés;
- traiter avec les autres actionnaires de MHL toute question qui pourrait porter atteinte aux intérêts de la Société et de ses associés.

Chaque associé dispose de la faculté d'accorder pouvoir au gérant de la Société, agissant seul et avec pleine faculté de substitution, pour le représenter et voter à toute assemblée générale des associés de la Société ayant à l'ordre du jour l'approbation de la cession, ou de la souscription de parts sociales suite à une augmentation de capital, quel que soit le nombre de parts sociales ainsi transférées ou souscrites, à, et/ou par, soit un associé existant, soit un non-associé, pour autant que ce dernier exerce au moment de la cession ou de la souscription une activité professionnelle au sein du groupe MATERIS.

**Art. 12.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence à la date de signature des présents statuts et se termine le 31 décembre 2003. Le gérant est chargé d'arrêter les comptes de la Société et d'établir chaque année un bilan et un compte de pertes et profits. Le bilan annuel est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distri-

bution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés au prorata de leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 13.** Le gérant peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution.

**Art. 14.** Les pertes sont supportées par les associés au prorata de leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 15.** L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent, sur convocation du gérant. Le gérant est tenu de convoquer une assemblée sur demande d'un ou de plusieurs associés. Les convocations doivent mentionner l'ordre du jour de l'assemblée.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Tous les associés ont le droit de se faire représenter par un autre associé ou par un tiers lors des assemblées.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont, sous réserve des dispositions figurant dans les présents statuts, prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés.

Toutefois, les modifications des statuts doivent être approuvées en assemblée générale par les associés détenant les deux tiers des parts.

**Art. 16.** En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Si la liquidation fait apparaître un boni de liquidation, ce boni sera partagé entre les associés au prorata de leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 17.** Toute contestation pouvant survenir en cours de vie sociale ou pendant la liquidation, soit entre les associés, le gérant, le liquidateur et/ou la Société, soit entre les associés eux-mêmes, au sujet des affaires sociales ou relativement à l'interprétation ou à l'exécution des clauses statutaires seront soumises à la compétence des tribunaux luxembourgeois.

Pour copie conforme des statuts à la date du 1<sup>er</sup> mars 2005.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11315. – Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068641.2//415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**COMPAGNIE FINANCIERE OTTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.934.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068437.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**OTTO LUXINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.931.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068438.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**OTTO FINANCIERE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 82.932.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068439.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**OTTP POWER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.-.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 109.784.

—  
STATUTES

In the year two thousand five, on the fifteenth day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OTTP (GIBRALTAR) HOLDINGS LIMITED, a company established under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar,

here represented by Mr Steven Curfs, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Gibraltar on July 14, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles of Association) of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a *société à responsabilité limitée*, under the name of OTTP POWER LUXEMBOURG, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may issue by way of private placement only any kind of equity securities. The Company may lend funds to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

3.5. It is intended that the Company qualify as an «investment corporation» within the meaning of the regulations under the Pension Benefit Standards Act, 1985 (Canada).

In that respect, an «investment corporation», in respect of a plan, means a corporation that:

- (a) is limited in its investments to those that are authorised for a pension plan under Schedule III to that Regulation;
- (b) holds at least 98 per cent of its assets in cash, investments and loans;
- (c) does not issue debt obligations;
- (d) obtains at least 98 per cent of its income from investments and loans; and
- (e) does not lend any of its assets to, or invest any of its moneys in, a related party of the plan (*Société de placement*).

#### **Art. 4. Duration**

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of two managers of the Company or by the joint or

single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of partners

##### Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

#### VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2005.

#### Subscription - Payment

Thereupon OTTP (GIBRALTAR) HOLDINGS LIMITED, represented as stated hereabove, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, the surplus of such contribution, consisting of four thousand five hundred Euro (EUR 4,500) being affected to a

share premium account of the Company, so that the amount of seventeen thousand Euro (EUR 17,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 2,200.-.

*Resolutions of the sole partners*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at two (2);
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
  - (i) Mr Carl Speecke, born on 5 March, 1964 in Courtrai, Belgium, commercial engineer, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and
  - (ii) Mr John Watt, born on 2 May, 1956 in Montréal, QC, Canada, director, with residence at 89, Shields Avenue, Toronto, ON, M5N 2K3, Canada.
3. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le quinzième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La Société OTTP (GIBALTAR) HOLDINGS LIMITED, une société régie par les lois du Gibraltar, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar,

ici représentée par M. Steven Curfs, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Gibraltar le 14 juillet 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OTTP POWER LUXEMBOURG, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de créances. La Société pourra prêter des fonds à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affi-

liées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

3.5. La Société est notamment conçue afin de recevoir la qualification de «société de placement» tel que prévu par les dispositions du Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension (Canada).

Dans ce contexte, une «société de placement» est, à l'égard d'un régime, s'entend d'une personne morale:

- a) dont les placements sont limités à ceux autorisés pour un tel régime selon l'annexe III dudit Règlement;
- b) dont au moins 98 pour cent de l'actif est constitué d'espèces, de placements et de prêts;
- c) qui n'émet pas de titres de créance;
- d) ont au moins 98 pour cent du revenu provient de placements et de prêts;
- e) qui ne prête pas ses fonds à une personne apparentée au régime ou ne les investit pas dans une telle personne. (investment corporation).

#### **Art. 4. Durée**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement un/des associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou, si il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance.

#### **Art. 9. Procédure**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut

aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2005.

### Souscription - Libération

OTTP (GIBRALTAR) HOLDINGS LIMITED représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, le surplus de ce versement, consistant de quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500) étant affecté à un compte de prime d'émission de la Société, de sorte que la somme de dix-sept mille euros (EUR 17.000) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 2.200,-.

### Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux (2);
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - (i) M. Carl Speecke, né le 5 mars 1964 à Courtrai, Belgique, ingénieur commercial, ayant comme adresse professionnelle à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et
  - (ii) M. John Watt, né le 2 mai 1956 à Montréal, QC, Canada, directeur, avec résidence à 89, Shields Avenue, Toronto, ON, M5N 2K3, Canada.
3. Le siège social de la Société est établi à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Curfs, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 juillet 2005, vol. 432, fol. 51, case 10. – Reçu 170 euros.

Le Receveur ff.(signé): Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(070748.3/242/420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2005.

### SUALC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.697.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour SUALC, S.à r.l.

Signature

(068465.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**OTTO INTERNATIONAL INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 82.933.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068440.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**BUILDING IMPERIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 26.215.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068441.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**EXPERTISE ET SOLUTIONS EN TELECOMMUNICATIONS BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 85.174.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068442.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**LASER 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 85.175.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, réf. LSO-BG08955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068443.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**EURO PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 77.085.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 7 juin 2004 à 15.00 heures*

Reconduction des mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00058. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068490.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**INTERNATIONAL MOCO SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 20.685.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

*Pour INTERNATIONAL MOCO SERVICES S.A.*

Signature

(068466.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**INTERNATIONAL MOCO SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 20.685.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

*Pour INTERNATIONAL MOCO SERVICES S.A.*

Signature

(068468.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**MULLER PNEUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6557 Dickweiler, 3, rue de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 98.317.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068444.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

---

**ARIANE COMPOSITE CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.849.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

*Pour ARIANE COMPOSITE CONSEIL S.A.*

Signature

(068470.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**ARIANE COMPOSITE CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.849.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

*Pour ARIANE COMPOSITE CONSEIL S.A.*

Signature

(068471.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE CHRIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1718 Luxembourg, 2, rue Xavier Feller.  
R. C. Luxembourg B 39.072.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2005, réf. LSO-BG08890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Signature.

(068445.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

**ARTA GRAFICA LUXE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 58.509.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 4 avril 2005 à 11.00 heures*

Reconduction des mandats de Messieurs Christian Derveloy, Frédéric Otto et de Madame Béatrix Derveloy en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00060. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068493.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**SA.BA.FI. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 85.593.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2005*

Se sont réunis les actionnaires de la société S.A.BA.FI. PARTICIPATIONS S.A. en assemblée générale extraordinaire en date du 11 juillet 2005 et ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Mademoiselle Cinzia Filippini, administrateur-délégué, demeurant à L-7216 Bereldange, 4, rue Bour, de Monsieur Pascal Baylon, administrateur, demeurant à L-7216 Bereldange, 4, rue Bour et de Madame Alida Ferioli, administrateur, demeurant à Suzzara (I), 26, via Guido Da Suzzara.

*Deuxième résolution*

Sont nommés administrateurs Monsieur Romain Kettel, comptable, né le 29 juillet 1958 à Luxembourg, Madame Paule Kettel-Streng, infirmière, née le 13 juin 1959 à Luxembourg et Mademoiselle Isabelle Konsbrueck, secrétaire, née le 15 septembre 1973 à Luxembourg, tous trois demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

*Troisième résolution*

Après délibération et à l'unanimité des voix, est nommé administrateur-délégué, Monsieur Romain Kettel et ce, avec effet immédiat.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc dorénavant de trois membres qui sont:

- Monsieur Romain Kettel, administrateur-délégué,
- Madame Paule Kettel-Streng, administrateur,
- Mademoiselle Isabelle Konsbrueck, administrateur.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG06192. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068514.3/728/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**SMALL CAP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 78.326.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 13 juin 2002 à 15.00 heures*

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch, Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00062. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068495.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**INNOVATIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 64.576.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 18 mai 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des Administrateurs jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010, à savoir:

- Monsieur Romain Thillens, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

- Monsieur Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

- Monsieur Pierre Hoffmann, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010, à savoir:

- HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2005.

*Pour INNOVATIVE INVESTMENTS S.A.*

*HRT REVISION, S.à r.l.*

*Le domiciliataire*

*R. Thillens*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00056. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068509.3/565/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**GRENAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 61.448.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2005*

Se sont réunis les actionnaires de la société GRENAT S.A. en assemblée générale en date du 7 juillet 2005 et ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de Monsieur André Pippig, administrateur, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

*Deuxième résolution*

Est nommé administrateur Madame Françoise Koegel-Stumper, demeurant à L-5255 Sandweiler, 2, rue J.-B. Weicker en remplacement de Monsieur André Pippig.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc dorénavant de trois membres qui sont:

- Monsieur Oliver Koegel, employé privé, né le 30 juin 1961 à Luxembourg, demeurant à L-5255 Sandweiler, 2, rue J.-B. Weicker, administrateur-délégué,
- Monsieur Romain Kettel, comptable, né le 29 juillet 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, administrateur-délégué,
- Madame Françoise Koegel-Stumper, sans état, née le 15 septembre 1964 à Luxembourg, demeurant à L-5255 Sandweiler, 2, rue J.-B. Weicker, administrateur.

Luxembourg, le 12 juillet 2005

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2005, réf. LSO-BG05963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068512.3/728/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**RED DOG COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Breedewues.

R. C. Luxembourg B 56.503.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 14 juillet 2005*

L'assemblée a pris acte de la démission de:

- Joseph Mayor,
- Eric Brat,
- Fabio Mazzoni,
- Philippe Lhomme,
- Giancarlo Sgreccia,
- Benoît Georis

en tant qu'administrateurs de la société RED DOG COMMUNICATIONS S.A.

L'assemblée a pris acte de la démission de:

WOOD APPLETON OLIVER S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société RED DOG COMMUNICATIONS S.A.

L'assemblée générale décide de nommer nouveaux administrateurs:

Monsieur Steve Flynn, demeurant à L-1851 Luxembourg 17, rue Gustav Kahnt et Monsieur Paul Retter demeurant à L-2550 Luxembourg, 14, rue du X Septembre.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Marc Verschaeren demeurant à L-9253 Diekirch, 1A, rue E. Kowalsky.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

L'assemblée générale décide de nommer nouveau commissaire aux comptes:

LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe.

Le mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068513.3/680/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**SIXTY WALL STREET LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 79.215.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 11 juillet 2005*

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale des associés du 11 juillet 2005:

- de nommer Monsieur Scott Kraemer gérant de la société avec effet au 11 juillet 2005 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIXTY WALL STREET LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068687.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

67276

**LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.304.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société LUXOPART HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 30 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la démission de Monsieur José Faber et à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil,

- Markus Neuenschwander, avocat, avec adresse professionnelle à CH-6301 Zug, 1 Neugasse,

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

2. A été réélue comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068517.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**ENERGIE ET TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2175 Luxembourg, 29, rue Alfred de Musset.

R. C. Luxembourg B 53.609.

Constituée le 15 décembre 1995 par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C n° 165 du 3 avril 1996, capital converti en euros suivant avis publié au Mémorial C n° 122 du 23 janvier 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour ENERGIE ET TECHNIQUE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(068524.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**GERD BUSS AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 29.246.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2005*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Dr. Johann Killinger, commerçant, demeurant à D-22767 Hamburg, 58, Grosse Elbstrasse, administrateur-délégué;

- Monsieur Renko Schmidt, commerçant, demeurant à D-23858 Reinfeld, 79, Heilsauring, administrateur-délégué;

- Monsieur Hans Helmut Killinger, commerçant, demeurant à D-21149 Hamburg 16, Bredengrund.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, ayant son siège à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068569.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

67277

**SAMARO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 23.905.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SAMARO HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 28 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la démission de Monsieur José Faber et à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil,
- Markus Neuenschwander, avocat, avec adresse professionnelle à CH-6301 Zug, 1 Neugasse,
- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.

2. A été réélue comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068527.3/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**ARBRE MONDIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 12.271.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ARBRE MONDIAL HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 27 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la démission de Monsieur Aart Overbosch et à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil,
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse,
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à London W2 2DY, 1 Connaugh Place, Angleterre,
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. A été réélue comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068536.4/984/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**JUSTAP HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.558.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068586.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**TLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 105.278.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration de la société en date du 28 juillet 2005*

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'administration*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / V. Arno'

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12388. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068555.3/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**TLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 105.278.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 juillet 2005*

1. L'Assemblée révoque Monsieur Eric Vanderkerken, né le 27 janvier 1964 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg; Monsieur Camille Paulus, né le 6 décembre 1940 à Schifflange, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg; Monsieur Patrick Lorenzato, né le 13 juillet 1967 à Saint-Dié, France, demeurant professionnellement à Luxembourg de leurs postes d'administrateurs. L'Assemblée révoque Monsieur Marcel Stephany, né à Luxembourg, le 4 septembre 1951, demeurant à Bereldange, de son poste de commissaire aux comptes.

2. L'Assemblée nomme nouveaux administrateurs Monsieur Federico Innocenti, expert-comptable, né le 16 janvier 1974 à Moncalieri-Torino, Italie, demeurant professionnellement à Luxembourg; Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey, France, demeurant professionnellement à Luxembourg; Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg et elle nomme comme nouveau commissaire aux comptes Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg. Les mandats des nouveaux administrateurs ainsi que du nouveau commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Pour extrait sincère et conforme

TLUX PARTICIPATIONS S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / V. Arnò

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12390. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068552.3/545/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**H.H. AGENCY INTERNATIONAL S.A., HYGIENE AND HEALTH, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 78.863.

EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, le commissaire CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., est désormais domicilié: 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00524. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068684.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**EGERIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 101.675.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société EGERIA LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 22 juin 2005 au siège social que:

1. Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, Président du Conseil,
- Robert Smeele, économiste, avec adresse professionnelle à 6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse,
- John Drury, juriste, avec adresse professionnelle à Londres W2 2DY, 1 Connaught Place, Angleterre,
- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. A été réélue comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5635 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068538.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**SOCINVEST, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 19.362.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 juin 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Richard Toth, administrateur de sociétés, demeurant au 9, rue Edouard Nortier, Neuilly-sur-Seine, France;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068572.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**EUROPE AIR SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 105.302.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 6 juin 2005*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

*Signataire catégorie A:*

- Monsieur Gaël Despreaux, administrateur de sociétés, demeurant au 3, allée des Chênes, F-85430 La Boissière des Landes, France, Président;

*Signataire catégorie B:*

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068573.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**LA ONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 49.693.

*Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 juillet 2005*

- Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Gianguido Caligaris, administrateur de sociétés, demeurant au 25, via Motta, Mendrisio, Suisse, administrateur-délégué;

- Monsieur Claude Schmitz, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries, administrateur démissionnaire.

- Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068576.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**JUSTELLE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 47.090.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068589.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**PORRENTROY-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 86.587.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 25 juillet 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 25 juillet 2005 que:

- Suite à la démission de tous les administrateurs de la Société, à savoir Messieurs Benoît Legout, Jean-Jacques Frey et Luciano Dal Zotto, sont nommés en tant que nouveaux administrateurs de la Société les personnes suivantes:

- M. Jean Bodoni, directeur de société, né à (B) Bruxelles, le 12 juillet 1949, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon;

- M. Neil Leslie Jones, directeur de société, né à (RU) Poole, le 5 février 1966, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 24, rue Royale;

- M. Benoît Prat-Stanford, directeur de société, né à (F) Tours, le 2 mai 1965, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 24, rue Royale;

- M. Stephen Cowen, directeur d'investissement, né à (RU) Littlehampton, le 12 septembre 1965, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 24, rue Royale;

- M. James Raynor, administrateur de fonds de gestion, né à (RU) Nottingham, le 17 juillet 1973, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 24, rue Royale.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

- Suite à la démission du commissaire aux comptes de la Société, à savoir la société à responsabilité ABAX AUDIT, est nommée en tant que nouveau commissaire aux comptes de la Société la personne suivante:

- M. Frederik Foussat, né le 12 mars 1972 à Paris, contrôleur financier, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 24, rue Royale.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à se prononcer sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

- Le siège social de la Société a été transféré du 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Pour PORRENTROY-LUX S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG12107. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068765.3/250/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

### **TKM HOLDING A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 83.309.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 13 juillet 2005*

- Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068578.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

### **ENEMGE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 30.673.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068591.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

### **GESTADOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 18.014.

#### RECTIFICATIF

L'affectation des résultats annexée au bilan du 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07520, déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2005

doit être rectifiée suite à une erreur de calcul et remplacée par le document rectificatif ci-joint enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00201.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

(068743.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**SCUDDER ALPHA FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 93.506.

Faisant suite à l'assemblée générale du 25 juillet 2005, sont re-nommés administrateurs:

- Julian F. Sluyters,
- Vincent J. Esposito,
- Michael Volo.

Est nommé réviseur d'entreprises:

- KPMG AUDIT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068666.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**SCUDDER ALPHA FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 93.506.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(068664.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**SACEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1230 Luxembourg, 36, rue Jean Bertels.  
R. C. Luxembourg B 11.984.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

Signature.

(068593.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 56.556.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068595.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**OCTIDE HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 52.846.

Le bilan au 15 novembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12306, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069090.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**W.E.B., WORLD EXCHANGE BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 79.092.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068626.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**W.E.B., WORLD EXCHANGE BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 79.092.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068625.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**W.E.B., WORLD EXCHANGE BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 79.092.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068623.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**W.E.B., WORLD EXCHANGE BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 79.092.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068621.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**W.E.B., WORLD EXCHANGE BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 79.092.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068620.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**XACAT INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 46.148.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068599.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**TOOK SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068637.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**TOOK SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 87.209.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068636.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**INTERVALOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 14.387.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

Signature.

(068601.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**ProLogis FRANCE XLV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ProLogis GERMANY XXI, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.895.

Suite à un contrat daté du 22 juillet 2005 modifiant un contrat de cession de parts sociales, originairement daté du 17 mars 2003, il a été clarifié que trente parts sociales (au lieu de soixante), représentant toutes les parts sociales émises par la Société et détenues par son actionnaire unique, c.-à-d., ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., avaient été transférées le 17 mars 2003 à ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED ayant son siège social à, Suite 400 Wilmington, Delaware 19808, United States of America. Cette cession des parts sociales avait été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

Le 22 juillet 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG09947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068669.3/4287/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**LANDESBANK SAAR, NIEDERLASSUNG LUXEMBURG.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 52.915.

Le bilan de la LANDESBANK SAAR au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(068708.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 43.017.

Faisant suite aux démissions de Paul Manduca et Olivier Behrens le 18 mars 2005, le Conseil d'Administration a décidé de coopter Klaus-Michael Vogel.

Faisant suite à l'assemblée générale du 25 juillet 2005, sont nommés administrateurs:

- Klaus-Michael Vogel;
- Alan Crutchett;
- Vincent J. Esposito;
- Julian Sluyters.

Est nommé réviseur d'entreprises:

- KPMG AUDIT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

*Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11811. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068670.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 43.017.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature.

(068659.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**INTER-CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 23, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 88.038.

*Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2005*

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Ont comparu:

- 1) Madame Nicole Freres, indépendante, demeurant à L-8838 Wahl, 23, rue Principale, et
- 2) Monsieur Pascal Gerard, indépendant, demeurant à L-8838 Wahl, 23, rue Principale.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité INTER-CONCEPT, S.à r.l., avec siège social à L-8838 Wahl, 23, rue Principale, se sont réunis au siège social et ont pris à l'unanimité en assemblée générale extraordinaire, la résolution suivante:

*Première résolution*

Monsieur Jacky Debs est révoqué comme gérant technique des départements «électricité, montage d'échafaudages, pose de jointements, nettoyage de façades et travaux d'installateur frigoriste avec effet au 9 juin 2005».

*Deuxième résolution*

Monsieur Michel Welter, maître électricien, né le 9 juillet 1981 à Luxembourg et demeurant à L-7446 Lintgen, 6, rue de l'Eglise, est nommé gérant technique pour le département «électricité» à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 pour une durée indéterminée.

La société est engagée par sa cosignature obligatoire pour tout engagement relatif au département «électricité».

Fait à Wahl, le 22 juin 2005.

Pour extrait conforme

N. Freres / P. Gerard

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01484. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068688.3/820/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**JABIL LUXEMBOURG MANUFACTURING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 2.518.000,-.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 105.093.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions du conseil de gérance de la Société prises par voie circulaire avec effet en date du 1<sup>er</sup> mai 2005 que:

Le conseil de gérance de la Société a décidé de donner pouvoir à M. Romain Thillens, gérant de catégorie B et à M. Christophe Veynachter, gérant de catégorie C, agissant conjointement, pour assurer la gestion journalière de la Société avec effet en date du 1<sup>er</sup> mai 2005.

M. Romain Thillens et M. Christophe Veynachter pourront engager la Société par leurs signatures conjointes, dans la limite de la gestion journalière incluant:

- La représentation de la Société envers les autorités publiques au Luxembourg ainsi que la préparation et le suivi des relations avec ces autorités;

- Les relations avec les auditeurs locaux, comptables, avocats et autres conseillers externes;

- La signature de contrats avec des sociétés du groupe dont la Société fait partie;

- La communication avec l'Associé unique de la Société au nom de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Münsbach, le 11 juillet 2005.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG05211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068630.3/556/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE DE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 31.470.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 mai 2005*

Le conseil d'administration décide de nommer:

- Richard Lageirse, administrateur de sociétés, au poste de Président du Conseil d'Administration,

- Carine Cuijkens, Financial Manager, à la fonction d'administrateur-délégué de la société,

tous deux exerçant leur fonction avec les pouvoirs qui leur sont octroyés par les statuts de la société.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Le Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, réf. LSO-BG07977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068690.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**TRIDENT GESTION ET FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 67.798.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signature

(068764.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 8.835.

In the year two thousand five, on the fourteenth day of July at 11.00 a.m.  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

Maître Michel Bulach, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
acting as attorney in fact of the Company ORIFLAME COSMETICS S.A., having its registered office at 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

pursuant to a resolution taken by the Board of Directors of the said Company on 30 June 2005.

A copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, declared and requested the notary to act that:

1. The Company has been incorporated under the name of ORIFLAME INTERNATIONAL S.A. pursuant to a deed of Mr. Georges Altwies, notary residing in Dudelange on 22 January 1970, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 61 dated 16 May 1970, the articles of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary Gérard Lecuit on 19 May 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. The share capital of the Company is seventy four million one hundred and seventy six thousand seven hundred and eighty six Euro and twenty-five cents (EUR 74,176,786.25), represented by fifty nine million three hundred and forty one thousand four hundred and twenty nine (59,341,429) shares of no nominal value.

3. According to article 5 of the articles of association of the Company, the authorised capital is fixed at one hundred and two million four hundred thousand Euro (EUR 102,400,000.-) and article 5 of the articles of association of the Company allows the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the authorised capital and to exclude the pre-emption rights of existing shareholders, and notably to issue on these terms up to two million two hundred fifty thousand (2,250,000) shares to persons exercising their rights under the 2005 share incentive plan.

4. During its meeting dated 30 June 2005, the Board of Directors resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred seventy seven thousand two hundred and one Euro and twenty five cents (EUR 177,201.25) within the authorised share capital by the issue of one hundred and forty one thousand seven hundred and sixty one (141,761) new shares of the Company of no nominal value with exclusion of pre-emption rights of existing shareholders, and with an aggregate share premium of two million one hundred and seventy seven thousand seven hundred and thirty two Euro and forty eight cents (EUR 2,177,732.48).

5. A list containing the name of the subscribers, the number of shares subscribed and the exercise price paid is attached to the present deed to be registered with it.

6. It results from the exercise of the rights that the amount of two million three hundred and fifty four thousand nine hundred and thirty three Euro and seventy three cents (EUR 2,354,933.73) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary.

7. As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association of the Company has henceforth the following wording:

«The share capital of the Company is fixed at seventy four million three hundred fifty three thousand nine hundred eighty seven Euro and fifty Cents (EUR 74,353,987.50), represented by fifty nine million four hundred eighty three thousand one hundred ninety (59,483,190) shares of no nominal value.»

*Declaration*

The undersigned notary declares that, according to article 32-1 of the Companies Act as amended, he has verified the fulfilment of the conditions as provided in article 26 of such Act.

*Valuation*

The amount of the expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, borne by the Company as a result of the present deed are valued at approximately twenty-six thousand five hundred Euro (EUR 26,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the board of the Meeting signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le quatorze juillet, à onze heures.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Michel Bulach, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,  
agissant en sa qualité de mandataire spécial de la Société ORIFLAME COSMETICS S.A., ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II,

en vertu d'une décision prise par le Conseil d'Administration de cette Société en sa réunion du 30 juin 2005, une copie du procès-verbal de ladite réunion restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée sous le nom de ORIFLAME INTERNATIONAL S.A., suivant acte reçu par-devant Maître Georges Altwies, notaire de résidence à Dudelange, en date du 22 janvier 1970, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 61 du 16 mai 1970, les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire soussigné Gérard Lecuit en date du 19 mai 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations.

2. Le capital social de la Société s'élève actuellement à soixante quatorze millions cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt six euros et vingt-cinq cents (EUR 74.176.786,25), représenté par cinquante-neuf millions trois cent quarante et un mille quatre cent vingt-neuf (59.341.429) actions sans valeur nominale.

3. Aux termes de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à cent deux millions quatre cent mille euros (EUR 102.400.000,-) et l'article 5 des statuts de la Société autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé et d'exclure les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants, et notamment d'émettre selon ces termes jusqu'à deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000) actions aux personnes exerçant leurs droits dans le cadre du plan incitatif d'actions 2005.

4. Lors de sa réunion du 30 juin 2005, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent soixante dix sept mille deux cent un euros et vingt-cinq cents (EUR 177.201,25) dans les limites du capital social autorisé par l'émission de cent quarante et un mille sept cent soixante et une (141.761) nouvelles actions de la Société sans valeur nominale, avec exclusion des droits préférentiels de souscription des actionnaires existants, et avec une prime d'émission cumulée d'un montant de deux millions cent soixante-dix-sept mille sept cent trente-deux euros et quarante-huit cents (EUR 2.177.732,48).

5. Une liste contenant le nom des présents souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le prix d'exercice payé est attachée au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

6. Il résulte de l'exercice des droits que le montant de deux millions trois cent cinquante quatre mille neuf cent trente-trois euros et soixante-treize cents (EUR 2.354.933,73) est à la libre disposition de la Société tel que la preuve en a été rapportée au notaire soussigné.

7. En conséquence de l'augmentation de capital qui précède, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société a désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-quatorze millions trois cent cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingt-sept euros et cinquante cents (EUR 74.353.987,50), représenté par cinquante neuf millions quatre cent quatre-vingt-trois mille quatre-vingt-dix (59.483.190) actions, sans valeur nominale.»

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare, par application de l'article 32-1 de la Loi sur les Sociétés Commerciales telle que modifiée, avoir vérifié que les conditions de l'article 26 de la loi précitée ont été remplies.

#### *Frais évaluation*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente réunion, est évalué à vingt six mille cinq cents euros (26.500,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau de l'Assemblée ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Bulach, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, vol. 149S, fol. 22, case 10. – Reçu 23.549,34 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

G. Lecuit.

(071211.3/220/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

#### **ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 8.835.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2005.

G. Lecuit.

(071212.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

**RAPIDCITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 109.700.

L'an deux mille cinq, le dix neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RAPIDCITY S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date de ce jour, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Arnaud Richard, administrateur de société, demeurant à Paris,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à B-Nothomb.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Cipolletti, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de trente trois mille cinq cent trente-deux euros et cinquante cents (33.532,50 EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille euros (44.000,- EUR) au montant de soixante-dix-sept mille cinq cent trente-deux euros et cinquante cents (77.532,50 EUR) par l'émission de vingt-six mille huit cent vingt six (26.826) nouvelles actions de un euros vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentielle.

3. Souscription de cette augmentation de capital et libération en espèces par:

- Monsieur Arnaud Richard, à concurrence de cinq mille quarante (5.040) actions,
- Monsieur Xavier Richard, à concurrence de cinq mille quarante (5.040) actions,
- Monsieur Benoît Gendron, à concurrence de deux mille cent soixante (2.160) actions,
- Monsieur Gilles Negrel, à concurrence de mille quatre cent quarante (1.440) actions,
- Monsieur Patrick Liedot, à concurrence de mille quatre cent quarante (1.440) actions,
- Monsieur Yves Benoit, à concurrence de deux mille huit cent quatre vingt (2.880) actions,
- La société EDA, une société de droit français ayant son siège social à 4, rue de la Ferrandie, 16500 Confolens - France, à concurrence de deux mille deux cent soixante-quatre (2.264) actions,
  - Monsieur Alain Falourd, demeurant 20 Pembroke Drive Glen Cove, NY.11542.USA (85), à concurrence de deux mille cinq cent douze (2.512) actions, ensemble avec une prime d'émission de trente quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action,
  - Monsieur Robert Trussell Jr, demeurant à 1713 Jaggie Fox Way Lexington, KY.40511.USA, à concurrence de deux mille cinq cent quatorze (2.514) actions, ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action,
  - Monsieur Yves Elsen demeurant à 8, rue des Thermes Romains L-8266 Mamer, à concurrence de huit cent trente-huit (838) actions, ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action,
  - La S.à r.l. HUGUENANT PARTICIPATIONS, ayant son siège social à 4, avenue Jules Janin, 75116 Paris, à concurrence de six cent quatre-vingt-dix-huit (698) actions, ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de trente trois mille cinq cent trente-deux euros et cinquante cents (33.532,50 EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante-quatre mille euros (44.000,- EUR) au montant de soixante-dix-sept mille cinq cents trente-deux euros et cinquante cents (77.532,50 EUR) par l'émission de vingt-six mille huit cent vingt-six (26.826) nouvelles actions de un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

*Deuxième résolution*

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces comme indiqué ci-après:

### Souscription - Libération

Sont alors intervenus aux présentes:

1) Monsieur Arnaud Richard, administrateur de sociétés, demeurant 3, rue Jacques Offenbach, F-75016 Paris, lequel déclare souscrire à cinq mille quarante (5.040) actions et les libérer en espèces à concurrence de six mille trois cents euros (6.300,- EUR);

2) Monsieur Xavier Richard, administrateur de sociétés, demeurant 8, rue Thérèse, F-7501 Paris, ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à cinq mille quarante (5.040) actions et les libérer en espèces à concurrence de six mille trois cents euros (6.300,- EUR);

3) Monsieur Benoît Gendron, administrateur de sociétés, demeurant 2, allée Pierre de Coubertin à F-78000 Versailles, ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à deux mille cent soixante (2.160) actions et les libérer en espèces à concurrence de deux mille sept cents euros (2.700,- EUR);

4) Monsieur Gilles Negrel, administrateur de sociétés, demeurant 233, rue de Charenton à F-75012 Paris, ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à mille quatre cent quarante (1.440) actions et les libérer en espèces à concurrence de mille huit cents euros (1.800,- EUR);

5) Monsieur Patrick Liedot, administrateur de sociétés, demeurant 80, rue de Vernouillet à F-78670 Médan, ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à mille quatre cent quarante (1.440) actions et les libérer en espèces à concurrence de mille huit cents euros (1.800,- EUR);

6) Monsieur Yves Benoit, administrateur de sociétés, demeurant à F-75116 Paris, 59 avenue Kleber (France), ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à deux mille huit cent quatre-vingt (2.880) actions et les libérer en espèces à concurrence de trois mille six cents euros (3.600,- EUR);

7) La société EDA, une société de droit français ayant son siège social à 4, rue de la Ferrandie, 16500 Confolens - France, inscrite au Registre de Commerce de Angoulême sous le numéro B 452 402 944, ici représentée par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, laquelle déclare souscrire à deux mille deux cent soixante quatre (2.264) actions et les libérer en espèces à concurrence de deux mille huit cent trente euros (2.830,- EUR);

8) Monsieur Alain Falourd, demeurant 20 Pembroke Drive Glen Cove, NY.11542.USA (85), ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à deux mille cinq cent douze (2.512) actions et les libérer en espèces à concurrence de trois mille cent quarante euros (3.140,- EUR) ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action soit un montant total (capital et prime d'émission) de quatre-vingt neuf mille huit cent soixante-dix-neuf euros et trente-six cents (89.879,36 EUR);

9) Monsieur Robert Trussell Jr, demeurant à 1713 Jaggie Fox Way Lexington, KY.40511.USA, ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, lequel déclare souscrire à deux mille cinq cent quatorze (2.514) actions et les libérer en espèces à concurrence de trois mille cent quarante deux euros et cinquante cents (3.142,50 EUR) ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action soit un montant total (capital et prime d'émission) de quatre-vingt-neuf mille neuf cent cinquante euros et quatre-vingt-douze cents (89.950,92 EUR);

10) Monsieur Yves Elsen, demeurant à 8, rue des Thermes Romains, L-8266 Mamer, ici représenté par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du juillet 2005, lequel déclare souscrire à huit cent trente-huit (838) actions, et les libérer en espèces à concurrence de mille quarante-sept euros et cinquante cents (1.047,50 EUR) ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par actions, soit un montant total (capital et prime d'émission) de vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt trois euros et soixante-quatre cents (29.983,64 EUR);

11) La S.à r.l. HUGUENANT PARTICIPATIONS, ayant son siège social à 4, avenue Jules Janin, F-75016 Paris, inscrite au Registre de Commerce de Paris, sous le numéro B 353.338.528, ici représentée par Monsieur Arnaud Richard prénommé, en vertu d'une procuration datée du 18 juillet 2005, laquelle déclare souscrire à six cent quatre-vingt-dix-huit (698) actions, et les libérer en espèces à concurrence de huit cent soixante-douze euros et cinquante cents (872,50 EUR) ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre euros et cinquante-trois cents (34,53 EUR) par action, soit un montant total (capital et prime d'émission) de vingt-quatre mille neuf cent soixante-quatorze euros et quarante-quatre cents (24.974,44 EUR).

Le montant total de deux cent soixante mille cent dix-huit euros et trente-six cents (260.118,36 EUR) correspondant au total du montant de l'augmentation du capital (33.532,50) et du total des primes d'émissions payées (226.585,86 EUR) se trouve à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant, par les membres du bureau ainsi que par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

### Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital social est fixé à soixante-dix-sept mille cinq cent trente-deux euros et cinquante cents (77.532,50 EUR) représenté par soixante-deux-mille vingt-six (62.026) actions d'une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune.»

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ quatre mille cinq cents euros (4.500,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Richard, B. Tassigny, F. Cipolletti, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 7, case 5. – Reçu 2.601,18 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

G. Lecuit.

(071290.3/220/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

---

**RAPIDCITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 109.700.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2005.

G. Lecuit.

(071291.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

---

**ATARAXIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 107, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 78.348.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005, réf. LSO-BH00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Réviseurs d'entreprise*

*Signature*

(068771.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**HOXTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 88.091.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 février 2005*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 1<sup>er</sup> février 2005 que Madame Tanja Ewert démissionne de son poste d'Administrateur avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration coopte, en remplacement de Madame Tanja Ewert, Madame Senada Catic demeurant professionnellement à Luxembourg.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOXTER S.A.

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10695. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068692.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**ProLogis FRANCE XLV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.895.

à rayer:

Suite à un contrat daté du 5 juillet 2005 trente parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED, ont été transférées à ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l. agissant pour le compte de ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à rayer:

Suite à un contrat daté du 5 juillet 2005 trente parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l. agissant pour le compte de ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), ont été transférées à ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à rayer:

Suite à un contrat daté du 5 juillet 2005 trente parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., ont été transférées à ProLogis EUROPEAN HOLDINGS EX, S.à r.l. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à ajouter:

Suite à un contrat daté du 5 juillet 2005 trente parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IX, S.à r.l., ont été transférées à ProLogis EUROPEAN FINANCE IX, S.à r.l. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

à modifier:

Suite à un contrat daté du 5 juillet 2005 une part sociale détenue dans la Société par son actionnaire unique, càd, ProLogis EUROPEAN FINANCE IX, S.à r.l., ont été transférées à ProLogis EUROPEAN HOLDINGS EX, S.à r.l. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Répartitions des parts sociales

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IX, S.à r.l. ....	1 part
ProLogis EUROPEAN FINANCE IX, S.à r.l. ....	29 parts
Total .....	30 parts sociales

Le 11 juillet 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068671.3/4287/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**MERRILL LYNCH EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 19.100.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 101.782.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 19 mai 2005*

En date du 19 mai 2005, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur David Floyd, avec adresse professionnelle à c/o Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, U.S.A., de son mandat en tant que gérant de Catégorie A de la Société avec effet au 19 mai 2005;

- de nommer Monsieur Steven Glassman, avec adresse professionnelle à c/o Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, U.S.A., en tant que nouveau gérant de Catégorie A de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

*Gérants de Catégorie A:*

- M. Steven Glassman, avec adresse professionnelle à c/o Merrill Lynch Global Principal Investments, 4 World Financial Center, 9th Floor, New York, NY 10080, U.S.A.;

- M. Timothy Minns, avec adresse professionnelle à Merrill Lynch Financial Center, 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ, Royaume-Uni.

*Gérant de Catégorie B:*

- M. Guy Harles, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2005.

MERRILL LYNCH EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l.

*Un mandataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00639. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068772.3/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**HARTWIG & KENTNER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 19.948.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2005*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10055. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068694.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**LAND OF ART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.005.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 26 juillet 2005, au siège de la société que:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de révoquer rétroactivement Monsieur Roland Bingen de sa fonction de commissaire aux comptes de la société à compter de l'exercice 2003, se terminant au 31 mars 2004.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de nommer comme commissaire aux comptes:

- Federico Innocenti, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg, rétroactivement à compter de l'exercice 2003, se terminant au 31 mars 2004, en remplacement de Monsieur Roland Bingen (BUROGEST).

Le commissaire aux comptes nommé, Federico Innocenti, achève le mandat de celui qu'il remplace, Monsieur Roland Bingen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG11883. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(068717.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**MER BLEUE CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 49.776.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social le 13 mai 2005 que:  
Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,  
Monsieur Jean-Claude Schaeffer, directeur de banque, élisant domicile à CORNER BANQUE LUXEMBOURG, sis 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg,

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 13 mai 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 13 mai 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068716.3/2329/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**MER BLEUE CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 49.776.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social le 15 juin 2005 que:  
L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité de Commissaire aux Comptes de la société.

Est élu en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, la société de droit luxembourgeois, FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068718.3/2329/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

**MW MARITIME CHARTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 84.668.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 avril 2002 que:

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Martin Whitehead, élisant domicile au 16, Priors Lodge, 56, Richmond Hill, Richmond Surrey TW10 6BB, UK, en sa qualité d'Administrateur de classe «A».

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'Administrateur démissionnaire en date de ce jour, Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 42, Grand rue, L-1660 Luxembourg, en sa qualité d'Administrateur de classe «A». Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Madame Nicola Byrne, élisant domicile au 16, Priors Lodge, 56, Richmond Hill, Richmond Surrey TW10 6BB, UK, en sa qualité de Commissaire aux Comptes de la société.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire de la société, Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02584. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068706.3/2329/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**MW MARITIME CHARTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 84.668.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social Luxembourg le 28 janvier 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

*Les Administrateurs de classe «A»:*

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

*L' Administrateur de classe «B»:*

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 janvier 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 28 janvier 2003, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant quinze mille euros (15.000,- EUR), tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs de classe A, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068711.3/2329/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

---

**MW MARITIME CHARTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.668.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 27 janvier 2004 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

*Les Administrateurs de classe «A»:*

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

*L' Administrateur de classe «B»:*

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449, Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 27 janvier 2004 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 27 janvier 2004, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant quinze mille euros (15.000,- EUR), tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs de classe A, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068714.3/2329/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

### **MW MARITIME CHARTERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.668.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 25 janvier 2005 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

*Les Administrateurs de classe «A»:*

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg. Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

*L' Administrateur de classe «B»:*

TRIMAR MANAGEMENT S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 25 janvier 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 25 janvier 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant quinze mille euros (15.000,- EUR), tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs de classe A, dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068715.3/2329/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.